



# NAYEMONT LES FOSSES

*HAUTES - FOSSES*

*BASSES - FOSSES*

*DIJON*

*BROMPONT*



*VILLAGE*



Vue automnale  
du massif de l'Ormont

# Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux .....</i>	<i>4</i>
<i>Les racines du Pays .....</i>	<i>6</i>
<i>La vie du village .....</i>	<i>8</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>16</i>
<i>Les écoles .....</i>	<i>18</i>
<i>Etat-civil .....</i>	<i>19</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>20</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : Patrice FÈVE

**Responsable de l'édition :** Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

Nos remerciements **à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration** de ce bulletin

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdite **sans l'autorisation du** Directeur de la publication -



## Le mot du Maire

**C**ette fin d'année difficile pour notre environnement national et mondial, et sans doute encore pour 2012, ne doit pas laisser place à la sinistrose. Par conséquent, gérons nos problèmes au mieux comme ils se présentent et profitons des joies de vivre comme nous souhaitons les animer.

**Bien sûr, le centre d'intérêt préoccupant pour cette échéance de fin d'année, c'est la réforme des intercommunalités.** Cette situation problématique vous est résumée au sein du bulletin intercommunal. Lorsque vous découvrirez des "mariages obligés" et toutes leurs conséquences en matière de gouvernance et de finances, ce sera très difficile à gérer. Je puis vous assurer que je suis très présent sur le sujet, et j'y dépense beaucoup d'énergie. C'est regrettable que l'organisation d'une démocratie locale soit négligée pour subir la décision du Préfet. Sous prétexte de schéma de grandes structures qui se

résumerait à une "cuisine d'élus", déconnectés de nos localités rurales, on en oublie le choix et le respect de nos administrés.

Les travaux de rénovation envisagés dans la grande salle au sous-sol du centre de loisirs et la reconstruction du chalet d'accueil à l'aire de loisirs des Goutys ont pris un peu de retard, car les subventions espérées sont plus difficiles à obtenir que prévu, mais on arrive près du but avec des travaux réalisables au printemps.

**Je félicite l'initiative de l'association ELAN qui, au travers d'un questionnaire auprès des 180 adolescents de la commune (11 à 17 ans), souhaite répondre à leurs attentes en matière socio-éducative, culturelle et sportive.** Parents, je vous remercie pour votre collaboration, aidons nos ados dans leur parcours, des réponses rurales de proximité à faible coût sont possibles.

En 2012, des événements citoyens importants vont avoir lieu. En février, le recensement des habitants et des habitats sera effectué par deux agents recenseurs. Merci de les accueillir au mieux, car leur tâche n'est pas toujours évidente compte tenu de nos emplois du temps chargés. Ce premier semestre sera marqué également par deux rendez-vous électoraux avec sans doute quatre passages au bureau de vote. Notre commune a toujours connu une forte participation électorale, assortie d'un classement honorable au niveau départemental. Je compte sur vous pour accomplir cette démarche citoyenne.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

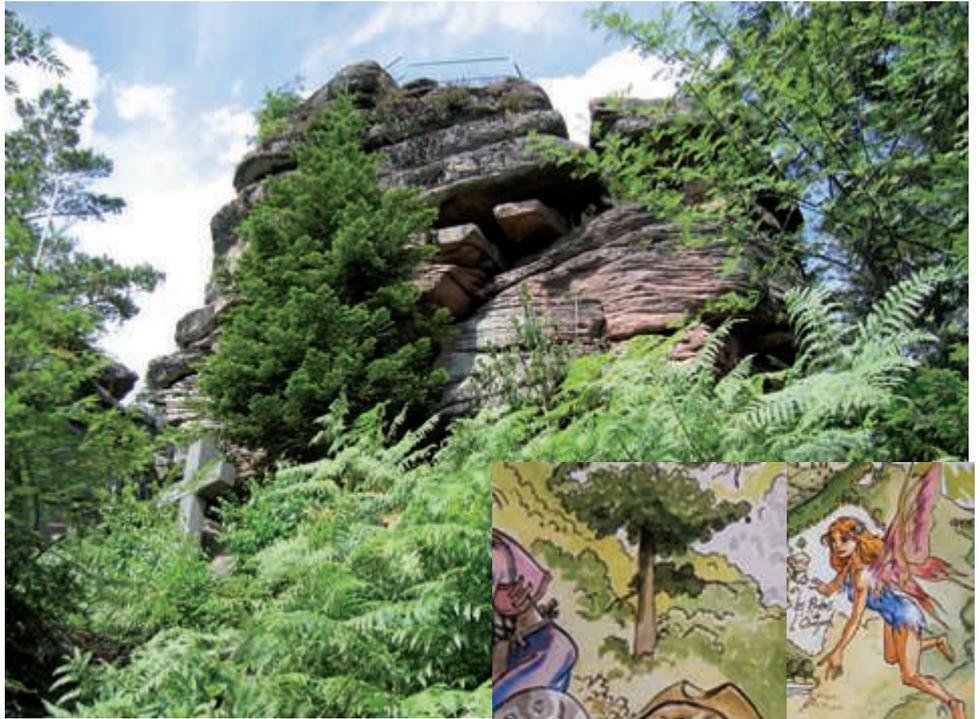
*Tous mes vœux de santé,  
bonheur et sérénité pour 2013.  
Patrice Ferry*

# Les racines du Pays

## - Chapitre 8 - La sorcellerie

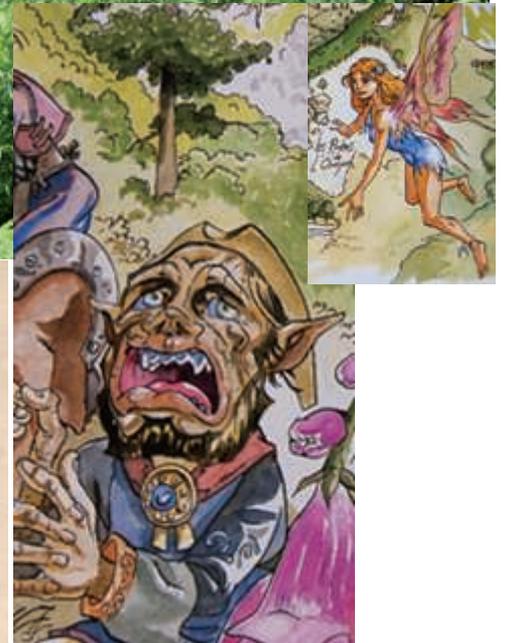
Comment quitter le moyen âge sans parler de la sorcellerie qui nous a laissé, après sa tragique existence, des lieux de légende dans nos paysages quotidiens, telle que l'Ormont, montagne du bonheur habitée par les fées protectrices de la vallée qui président aux naissances.

La roche des fées



La Chaîne du Diable - Le Sapin Sec

Les fées furent dérangées dans leur paisible demeure de "La Roche des Fées" quand Satan, jaloux des bienfaits dont elles comblaient la contrée, choisit le "Sapin Sec" pour y tenir ses assises infernales.



Par une nuit sombre et muette, voici tout d'abord le rassemblement des initiés. Portées par les quatre vents du ciel, nos sorcières ont enfourché le classique manche à balais, tandis que Jeannin, l'amie préférée du diable, chevauche sur le cou de son puissant protecteur. Minuit approche. L'appel terminé, la troupe s'ébranle, c'est "La Menée Hennequin", dont le noir tourbillon franchit l'espace et vient s'abattre sur le sommet de l'Ormont, autour d'un arbre maudit, "Le Sapin Sec".



# Les racines du Pays

La fête commence avec plus de cent sorciers et sorcières, couverts de masques. Habillés de rouge, haut encorné, des gants aux mains, Hennequin dirige l'orchestre, battant la mesure avec son pied de bœuf.

On mange une chair fade et un brouet nauséabond. Puis on fabrique philtres et poisons. On recueille de la bouche du maître les paroles puissantes qui jetteront les sorts. On reçoit de ses mains une poudre noire qui tuera les hommes et, malheur bien plus grand, les bestiaux.

Jules MICHELET nous donne son éclairage historique sur la sorcière : "La femme du serf cumule toutes les misères. **Celles qui sont communes et qu'elle partage avec son compagnon, celles que la nature et l'église attache à son sexe.** Étant la première à souffrir, elle sera la première à se révolter, elle se fera sorcière".

Elle cueille les plantes médicinales, les consolantes, communique son énergie **aux faibles qu'elle envoûte, elle est vouée** à la clandestinité et vit entre chien et loup. Après le coucher du soleil, elle mène le sabbat, ce culte parodique qui **est comme une messe à l'envers, elle ose** solliciter de Satan les trois sacrements. La sorcière a un pouvoir, elle soigne, elle guérit. La femme du serf, elle, ne vaut guère plus que le troupeau, tandis que la sorcière prend le rôle dominant dans toutes les couches de la société.

**La sorcellerie, résurgence d'un paganisme latent est née d'une révolte contre un sort misérable, pression fatale d'un âge de fer qui fit apparaître l'enfer comme un abri, un asile contre l'enfer d'ici-bas.**

Les démons troublent le monde pendant tout le moyen âge.

**La chasse aux sorcières, l'inquisition avec son cortège de tortures et de bûchers commence en Lorraine en 1530. Ce fut**



une contagion terrible de sorciers et de visionnaires. Rémy, le juge de Nancy, assure avoir brûlé en 16 années 800 sorciers. 5 sentences de mort sur 8 ont pour objet des femmes.



La Roche des Fées

**L'unique soignante du peuple pendant cent ans fut la sorcière. La grande révolution qu'elle opéra fut la réhabilitation des fonctions digestives (rien d'impur, rien d'immonde), l'étude de la matière fut dès lors affranchie. La médecine devint possible.**

Une ordonnance de Louis XIV en 1673 **met fin aux infamies de l'inquisition. Le procureur général Remy vouait aux bûchers tous les peuples danseurs, mais le Duc Charles III permettait par ordonnance de 1586 "la danse et autres ébattements accoutumés" devenus un besoin du peuple. Ainsi le Vosgien**

continuait à danser au milieu de ses afflictions.

La danse conservera longtemps dans les Vosges le caractère sacré que lui avaient imprimé les Druides. On dansait le dimanche de quadragésime après les vêpres, les garçons et les filles se réunissaient dans les lieux consacrés à **cet usage que l'on appelait "La Bure". Les jeunes formaient des chœurs et chantaient, ils dansaient jusqu'à l'extinction des feux... On dansait à la fête patronale, le Grand Prévôt du chapitre ouvrait les bals champêtres. Souvent, il déléguait ce droit au maire. De ces réunions naissaient presque tous les mariages de l'année. Leur premier mérite restait le rapprochement des garçons et des filles dans les temps où chaque famille vivait dans l'isolement. Les premiers instituteurs entretenirent ces usages comme moyen de civilisation.**

*A suivre...*

# La vie du village

## Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses

### - Chapitre 6 -

#### Nos clochers



Le clocher de la Mairie

**C**ourrier des habitants de Nayemont les Fosses à Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers municipaux :

*Monsieur le Maire, Messieurs,  
Pour annoncer l'heure des classes à nos enfants qui fréquentent l'école et pour donner l'alarme en cas d'incendie, nous venons de faire une souscription pour l'acquisition d'une petite cloche. Cette souscription s'est élevée à la somme de 1 300 F. Nous venons vous prier, monsieur le Maire, Messieurs, de vouloir bien nous autoriser à élever un clocheron sur notre maison d'école. La commune ne supportera aucun frais dans cette dépense.*

*Dans l'attente d'une décision favorable, veuillez agréer Monsieur le Maire, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.*

*Nayemont les Fosses le 15 8bre 1895*

S'en suit les signatures des 25 familles qui ont fait la demande et financé la construction du clocheron et l'achat de la cloche.



Réponse de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal :

Avis du Maire et du Conseil Municipal :

*Le Maire et le Conseil Municipal, considérant qu'une petite cloche sera d'une grande utilité pour avertir les enfants à l'heure des classes et pour donner l'alarme en cas d'incendie autorisent et prient Monsieur le préfet d'autoriser les habitants de Nayemont à construire un clocheron sur la maison d'école de la dite section. Ci-joint le devis et le plan du clocher.*

*Nayemont les Fosses le 16 8bre 1895*

Projet approuvé en séance du Conseil Municipal du 23 octobre 1895 par Messieurs RENAUX Nicolas, CLÉMENT Justin, JEANDEL, GEORGE Édouard, NOËL Jean-Baptiste, LEVERD, NOËL Antoine et NOËL Charles (Maire).

Nous n'avons que quelques informations sur le clocher des Basses-Fosses, il nous faut encore effectuer des recherches.



Le clocher des Basses-Fosses, 03.11.2011 à 07:47

En 2001, nous avons fait vérifier l'état des deux clochers par une société spécialisée qui n'a pas décelé de problèmes de sécurité. Il fallait uniquement envisager la réfection de la zinguerie, ce qui a été fait en juin 2004. La zinguerie et la charpente des deux clochetons furent remplacées pour la somme de 3 843 € chacun. Nous les avons mis en valeur en décembre 2005 par la pose de projecteurs raccordés à l'éclairage public.

La cloche des Basses-Fosses date de 1894, mesure 55 cm de diamètre et pèse 250 kg.

Celle de la Mairie date de 1895, mesure 83 cm de diamètre et pèse 400 kg.



La cloche de la Mairie

**Vous pouvez les entendre tinter lors d'un décès (matin, midi et soir, à partir du jour du décès jusqu'au jour des obsèques), à l'occasion des défilés du 8 Mai et du 11 Novembre au monument aux morts, ainsi qu'à l'ouverture et à la fermeture du bureau de vote à chaque élection.**

# La vie du village

## On a vu... ou on nous a dit !

### Véhicules dans le fossé

Les voitures : deux Route de l'Ormont ; une Chemin des Trois Fontaines ; une Chemin des Goutys ; une Chemin du Rain des Bolés. Toutes pour des causes différentes, mais lesquelles ?

Le bus scolaire de la Connex en mauvaise posture dans la forêt entre Dijon et Nayemont. Heureusement, toujours sans aucun blessé. Nous en profitons pour vous conseiller de rouler prudemment et surtout bien à droite.

### Courses poursuites

Chiens, vaches, chevaux : certains animaux se promènent dans les rues, et il faut retrouver leurs propriétaires, ce qui est loin d'être facile !

### Un pack de bière vivant

Hé oui ! Près d'un arrêt de bus, délicatement posé, le pack de bière renfermait deux chatons.

### Ligne électrique arrachée

Bien sûr, à l'heure du déjeuner... Le camion part discrètement et nous laisse le soin de faire le nécessaire pour la sécurité. Merci à un de nos habitants (technicien en la matière) pour son aide en attendant la réparation.

### Obstacle sur la chaussée

Un petit sapin en travers, Chemin des Goutys. Apparemment, il n'est pas tombé seul, puisqu'un madrier était là également. Peut-être tombés d'un camion ?

### Obus

Nous avons dû faire appel au service de déminage pour enlever un obus de la grande guerre Chemin des Trois Fontaines, et un dans la forêt, Chemin du Spitzemberg.

### Orage

Le 24 août dernier. Plus de peur que de mal, on aurait pu avoir mal, vu la taille et la forme des grêlons. Heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de dégâts importants sur notre commune, à part quelques voitures bosselées.

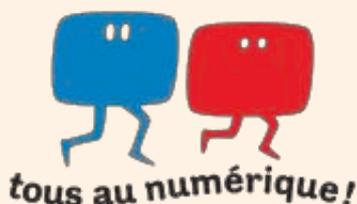


## TNT

Vous avez des problèmes de réception de la TNT ? Vous pouvez remplir un questionnaire disponible à la mairie ou téléchargeable sur internet :

[http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/prtv/DEMANDE%20D'ENQUETE%20PRTV%20100819\\_01.pdf](http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/prtv/DEMANDE%20D'ENQUETE%20PRTV%20100819_01.pdf)

Après l'avoir rempli, hormis la partie par un professionnel qui n'est pas obligatoire mais conseillée, vous pouvez l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'imprimé ou, à défaut, le déposer à la mairie, nous transmettrons.



## Cérémonie

### du 11 novembre

La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée sous un soleil timide, mais toujours avec une très grande participation de nos habitants.

La commémoration de cette année fut un peu différente, le message étant écrit par le président Nicolas SARKOZY. Il souhaite, désormais, qu'un hommage soit rendu le 11 novembre à tous les militaires morts pour la France, et pas seulement aux poilus de la grande guerre, malheureusement tous disparus aujourd'hui.



## Sécurité

Le contrôle annuel de notre réseau incendie a été effectué les 7, 8 et 9 juin 2011 par le Président du Syndicat des Eaux de l'Ormont et les deux adjoints de Nayemont.

Le contrôle consiste à vérifier le débit et la pression de chacune des bornes d'incendie. Les résultats sont satisfaisants. Au total, 24 bornes sont identifiées par un numéro.



Le contrôle réglementaire des poteaux d'incendie

# La vie du village

## Nos concitoyens à l'honneur

### Cécile JORAY



Cécile JORAY

Pour la 4<sup>ème</sup> fois de sa jeune carrière, Cécile JORAY est devenue championne des Vosges et vice championne de Lorraine par équipe en tennis.

Toutes nos félicitations !

### Marc PLEYER



Marc PLEYER

Marc PLEYER vient d'intégrer le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Sainte-Marguerite après avoir passé avec succès son brevet de Jeune Sapeur Pompier (JSP) et sa formation de Premiers Secours en Equipe niveau 1 (PSE1).

### Gilbert LABADIE



Gilbert LABADIE

Nous félicitons Gilbert LABADIE pour sa nomination à l'Académie Lorraine des Sciences le 29 août 2011. En sa qualité d'ingénieur militaire de l'air en retraite et passionné par la relativité, il est l'auteur d'un livre récent "L'énigme Michelson" édité chez Aéropage.

## Honneur aux sportifs

Samedi 17 septembre, Patrice Fève et ses conseillers municipaux ont accueilli à la mairie les sportifs qui ont porté haut les couleurs de Nayemont les Fosses. Roland BEDEL, notre voisin, Conseiller Général et maire de Sainte-Marguerite était également invité pour féliciter :

✓ Lucie BEY, pour ses performances sur les courts de tennis, classée 15/2 et tête de série numéro 1, ce qui lui met un peu plus de pression sur les épaules, elle finit championne de France 4<sup>ème</sup> série. **Que d'émotion et de joie lorsqu'on se retrouve à Roland**

**Garros. Elle ne compte pas s'arrêter** en si bon chemin et ainsi donner un bel exemple à trois fervents supporters qui sont ses enfants.

✓ Sandrine PIERRE, sur les stades au lancer du poids, plusieurs fois titrée, **médaille d'or 2011 à la finale nationale des épreuves athlétiques des sapeurs-pompiers à Périgueux.** Championne du monde d'haltérophilie en 2005, catégorie Masters, championne du monde police pompiers en 2007 en Australie, record de Lorraine FFA en 2010 sapeur-pompier au lancer du poids.

✓ notre équipe locale de football, 1<sup>ère</sup> ex-aequo au championnat groupe honneur Vosges, vainqueur pour la 2<sup>ème</sup> fois de la coupe des Vosges GASL, vainqueur du challenge Play-off et succès en 1/4 de finale de la coupe de Lorraine corpo.

A tous encore, nous renouvelons toutes nos félicitations et tous nos **encouragements, c'est un grand plaisir et un grand honneur de vous accueillir à la mairie autour du verre de l'amitié.**



Lucie BEY, Sandrine PIERRE et Marco AQUAFRESQUA (président et entraîneur de l'équipe), accompagnés de Patrice FÈVÉ et Roland BÉDEL



Les sportifs avec leur famille ou leurs amis, entouré par l'équipe municipale

# La vie du village

## Recensement 2012

Tous les cinq ans, chaque commune française participe au recensement de sa population. Ce sera au tour de Nayemont en 2012. Ainsi, entre le 19 janvier et le 18 février prochains, vous recevrez la visite d'agents recenseurs.

Francine CHAPELLE rendra visite aux foyers de Dijon, une partie de Nayemont Centre et les Hautes-Fosses. Christine ANDRÉ, quant à elle, se rendra aux Basses-Fosses, Bromptont et l'autre partie de Nayemont Centre. Ce qui fait à chacune plus de 200 foyers à contacter !

Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil, elles vous aideront à remplir les formulaires afin de les transmettre le plus rapidement possible à l'INSEE.



Christine ANDRÉ et Francine CHAPELLE vous rendront bientôt visite

## Repas des séniors



Le repas des anciens, organisé par le CCAS de la commune de Nayemont les Fosses, a eu lieu le mardi 6 décembre à la salle multi-activités de Sainte-Marguerite mise gracieusement à disposition par M. Roland BEDEL qui s'excusait de ne pouvoir être présent. Le père Edmond n'avait pas pu être là non plus.

Le maire, accompagné de son équipe du CCAS, avait tout mis en œuvre pour en faire une journée très conviviale autour d'un repas préparé par Le Bon Gîte à Senones. Tous sont repartis avec un petit présent et très enchantés de se retrouver en se donnant rendez-vous pour l'an prochain. Deux dames de plus de 90 ans se sont vu remettre un petit banc en bois fabriqué par un ancien, Pierre JACQUEY : Marie-Thérèse ANDRÉ et Claire LEHMANN par ailleurs doyenne de la commune. Le doyen du jour était Jean FAAS.

# La vie du village

## Propriétaires forestiers : le droit de préférence

### Avis important aux propriétaires forestiers

La loi de Modernisation Agricole a institué, lors de ventes de parcelles boisées de moins de 4 ha, un droit de préférence en faveur des propriétaires de parcelles contiguës. Ce dispositif est applicable depuis le 29 juillet 2010. Le **propriétaire voisin dispose donc d'un "droit de préférence" à son profit lors de ventes de parcelles de bois de surfaces cadastrales inférieures à 4 ha.** Par parcelle, il faut entendre "parcelle" ou "groupe de parcelles cadastrales d'un seul tenant".



### Comment ça marche ?

Un propriétaire vend une parcelle boisée (**en réalité une parcelle classée en bois au cadastre**), de superficie inférieure à 4 ha. Soit il cède cette parcelle à un **propriétaire forestier voisin (c'est-à-dire en contigu), et la vente s'effectue** normalement.

Soit il souhaite la vendre à une personne non riveraine, auquel cas le **droit de préférence doit s'appliquer** : il doit notifier à tous les propriétaires contigus le prix et les conditions de la cession envisagés, la notification pouvant être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par remise contre récépissé. Les **propriétaires contigus disposent alors d'un mois à compter de la notification pour faire savoir s'ils exercent leur droit de préférence.**

### A savoir

La notification est à effectuer auprès des **propriétaires contigus, tels qu'ils figurent au cadastre.** S'il y a plusieurs propriétaires pour une même parcelle, la notification à l'un seul d'entre eux suffit.

Ce droit ne s'applique pas lorsque la vente est au profit d'un parent, d'un co-indivisaire, d'un usufruitier, ou d'un nu-propriétaire,...

S'il y a plusieurs candidats, le vendeur peut choisir librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Attention : une vente opérée sans tenir compte de ce droit de préférence peut être déclarée nulle. L'action en nullité n'est prescrite qu'au bout de 5 ans.

### Et

### l'environnement ?

Vous pouvez apposer sur vos boîtes aux lettres un autocollant dont nous disposons à la mairie, ou toute autre étiquette : STOP PUBLICITÉ.

Vous contribueriez ainsi à la réduction des déchets : **c'est 40 kg par an de prospectus non désirés évités.**



## Un nouvel appentis pour le matériel

Un appentis en bois, propriété de la commune, situé derrière l'annexe du bâtiment du Centre de Loisirs, était dans un état de vétusté important et menaçait de s'écrouler. Afin d'en minimiser le coût, il a été décidé de le reconstruire par le personnel communal, en collaboration avec l'adjoint aux travaux. Seuls les fournitures, bardage, couverture métallique ont été

achetés pour un montant de 2 385 €. Le bois traité pour la charpente était en stock à la mairie.

Ce nouveau local permettra l'hébergement de matériels mutualisés pour les associations : tables, bancs, tentes, chapiteaux et un nouveau barbecue fabriqué en remplacement de l'ancien devenu inutilisable...



Avant et... après !

# La vie du village

## Assainissement

**P**our assurer le bon fonctionnement de nos stations de traitement (Village et Basses-Fosses) et percevoir les primes pour bon rendement **versées par l'agence de l'eau**, nous devons accroître notre surveillance. Des contrôles réglementaires sont effectués deux à trois fois par an par le Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE) et **d'autres organismes de l'État**.

Nous vous rappelons que les stations sont conçues pour recevoir uniquement des eaux usées et ne peuvent digérer divers détritiques comme les lingettes, les collants ou autres, les déchets de cuisine, les épluchures, les bombes aérosol. **On s'interroge sur la provenance de tous ces objets**, le plus gros risque étant **d'obstruer les canalisations**, ce qui entraînerait des frais très importants qui devraient être répercutés sur vos **factures**. **Nous vous demandons d'être extrêmement vigilants** et nous vous remercions pour votre compréhension et votre civisme. Si vous le souhaitez, nous pouvons organiser des visites sur site.

Quelques mauvais exemples retrouvés dans nos stations de traitement



## Cartes grises

**D**ésormais, la sous-préfecture de Saint-Dié des Vosges ne délivre **plus de cartes grises**. C'est votre vendeur de véhicule neuf ou d'occasion qui fait le nécessaire par télétransmission.

**Dans le cas d'une transaction entre particuliers**, vous devez hélas vous rendre à la préfecture à Epinal. Afin d'éviter toute mauvaise surprise, renseignez-vous **préalablement sur les heures d'ouverture** du service (actuellement, du lundi au vendredi, de 8<sup>h</sup>30 à 11<sup>h</sup>30).

## Des élections en 2012

**C**e premier semestre sera chargé en rendez vous électoraux :

- ✓ Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai
- ✓ Elections législatives : 10 juin et 17 juin

**Dernier délai pour s'inscrire sur les listes électorales** : 31 décembre.

Le bureau de vote sera désormais placé

au rez-de-chaussée de la mairie. Suite à **la fermeture d'une classe**, le conseil municipal a ainsi décidé de faciliter l'accès au scrutin pour les personnes à mobilité réduite. **L'accès pourra se faire par la cour, sans marche d'escalier**. Une place de stationnement est également réservée aux handicapés.

**U**ne permanence sera assurée en mairie le samedi 31 décembre de 10<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>00 pour les inscriptions de dernière minute sur les listes électorales.

# La vie du village

## Marche de l'Union Nationale des Parachutistes



Une très belle équipe de randonneurs

**D**epuis cinq ans, l'Union Nationale des Parachutistes, section Saint-Dié et les environs, présidée par M. Daniel VOGT, unit ses efforts avec la municipalité de Nayemont les Fosses. Cette année encore, nous avons eu un beau rassemblement de **béreets rouges**, et ce fut l'occasion de se remémorer quelques souvenirs et de raconter leurs exploits aux autres marcheurs.

Quoi de mieux que la fraîcheur des sous-bois et les magnifiques sites de **notre massif de l'Ormont** ? Les quelques 170 inscrits tout au long des 6, 10 ou 20 km du **parcours pédestre** ont pu en profiter. Le général COLIN, revenu dans sa Déodatie natale, a beaucoup apprécié. **La journée s'est poursuivie par un repas** concocté par les bénévoles de l'association, ce qui resserre toujours les liens et confirme la devise "Para un jour, para toujours". Le rendez-vous est déjà pris pour le mois d'août 2012.

## Le déneigement

**L**es problèmes liés au déneigement continueront d'alimenter des remarques tant que la météo hivernale fera partie de notre environnement. Pour notre commune, **l'efficacité des employés communaux est reconnue**. Les 2 routes départementales ne concernent pas la gestion communale, **mais là encore l'efficacité est présente**. **L'appréciation de chacun est souvent subjective et demande parfois réflexion**.

On entend dire parfois : "le bourrelet de neige me gêne", "ils ne sont pas encore passés **devant chez moi à l'heure précise où je dois partir...**", "ils n'ont pas encore salé".

Les réponses ne manquent pas : on doit gérer des priorités comme les transports

scolaires et les voies très fréquentées ; le **sel n'est plus efficace à -8°**, donc inutile de le gaspiller ; le personnel communal ne peut pas être présent partout en même temps, d'autant qu'ils prennent le service tôt dans la nuit.

Dans un village de moyenne montagne, la neige et le verglas occasionnent de mauvaises conditions de circulation, il faut bien intégrer ces contraintes dans **son choix d'habitat**. En conséquence, équipons nos véhicules de pneumatiques adaptés à ces risques. Souvenons-nous **qu'autrefois, seuls le sable et la crasse de houille** facilitaient les déplacements. Alors, laissons place à la raison et à la tolérance !

**Face aux problèmes d'approvisionnement**

en sel, nous serons toujours sous la **dépendance d'un seul fournisseur**, à savoir les Salines de Varangéville. La nouvelle organisation, avec un dépôt à la Société Agrovosges à Neuvillers sur Fave, devrait nous sécuriser. Nous achèterons du sel sec mis sous abri et en quantité optimale. De plus, notre nouvelle saleuse contribue également à une meilleure performance de salage.

**Une réflexion cependant qu'il faut intégrer**, nous devons réguler au mieux le salage de nos routes, donc organisons **notre démarche d'usager en conséquence**.



# La vie du village

## Concours des maisons fleuries

Après la cérémonie du 11 novembre, tous les participants étaient invités pour le vin d'honneur. De retour à la mairie, nous avons procédé à la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries. M. François DURAIN a rappelé les règles et les dates de passage qui nous ont causés quelques soucis en raison des caprices de la météo : sécheresse au printemps et pluie en juillet !

Le jury est composé de 7 personnes du conseil municipal : Messieurs Francis GARNIER (rapporteur), Jean-Claude ANDRÉ, François DURAIN, Frédéric DUPONNOIS, Mesdames Chantal BODAINÉ, Virginie PÉTRY et Catherine VOINSON, qui a validé le classement suivant.

Nos félicitations à tous.



1<sup>er</sup> prix : M. et Mme ROUILLON Michel - **373 Chemin du Chêne de la Vierge**



2<sup>ème</sup> prix : M. et Mme WINTERHALTER François  
130, Chemin de la Belle Campagne



3<sup>ème</sup> prix : M. et Mme LAMBLÉ Alain  
570, Chemin du Rain des Bolés



4<sup>ème</sup> prix : M. et Mme VOUAUX Daniel  
275, Chemin du Spitzemberg



5<sup>ème</sup> prix : M. et Mme PARI SOT Daniel  
994, Chemin du Rain des Bolés

# Loisirs - Associations

## Foyer Rural

### Fête de la S<sup>t</sup> Jean

Malgré les soucis de la commune et des organisateurs, tant au point de vue sécurité qu'arrêté préfectoral, la chavande du 2 juillet 2011 fut très réussie et très appréciée.

La marche aux lampions par les enfants est toujours un succès, nous avons admiré les cracheurs de feu, nous avons écouté les légendes d'Ormont et sommes restés fascinés par la chavande embrasée.

Nous avons également apprécié la petite restauration, les bons pâtés de notre ami Armand et les bonnes tartes des dames du Foyer Rural.

Il ne faut pas oublier l'excellente sonorisation de notre ami Michel qui a su faire danser les habitants et écouter également l'accordéon de notre ami géromois.

Il est à souhaiter que cette manifestation attendue par tous puisse se poursuivre avec toujours plus d'animations.

### Vide greniers

Le vide greniers du 4 septembre 2011 a vu s'installer quinze particuliers sous l'aire de loisirs de Nayemont les Fosses. Le public a été fidèle et la petite restauration bien appréciée. Toutefois, nous voulons étoffer cette manifestation pour la rendre plus animée en 2012.

### Les marches du Foyer Rural

La saison 2011 s'est achevée le 10 novembre par un pot au Centre de Loisirs, réunissant 15 personnes très satisfaites de leurs randonnées et prêtes à recommencer en 2012.

Il faut dire que sur les 24 sorties de l'année préparées par nos guides, elles ont été suivies assidûment avec une moyenne de 14 personnes par promenade.

Nous encourageons les habitants de Nayemont les Fosses à participer de plus en plus à nos sorties.

### Le loto

Le loto du Foyer Rural, le 5 novembre dernier, a vu la participation de 55 personnes de la contrée. Celui-ci, sous la conduite de Colette et Pierrot, s'est déroulé dans le plus grand silence. 25 lots firent des heureux, qui ne manquaient pas de complimenter les organisateurs pour le contenu des paniers.

La pause goûter a permis aux joueurs et aux joueuses de se rencontrer, de parler de leur hameau, de voir avec satisfaction qu'il y a vie à Nayemont les Fosses.

### Saint-Nicolas

Saint-Nicolas a défilé dans la commune le 4 décembre dernier, avec un bon goûter pour les enfants et un bon vin chaud pour les adultes au centre de loisirs des Goutys. Les membres du Foyer Rural et son Président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



L'équipe de marcheurs du Foyer Rural

# Loisirs - Associations

## Association ELAN



Au total, 135 enfants ont été accueillis dont 116 enfants issus de la communauté de communes Fave et Meurthe. Les enfants ont participé à différentes activités : manuelles, sportives, cuisines, **musique, promenade...** mais aussi des grands jeux, des sorties, des veillées, des campings

**C**omme chaque année, l'association ELAN organise l'accueil collectif de mineurs pendant 4 semaines au mois de juillet pour les enfants âgés de 4 à 11 ans sur deux sites : Nayemont les Fosses et Sainte-Marguerite. Cette année, **un partenariat entre l'association ELAN,** les communes de Nayemont Les Fosses, Sainte-Marguerite, Pair-et-Grandrupt, Coinches et Remomeix a permis une participation financière de ces communes à hauteur de 6,30 € par jour et par enfant issu de ces communes et une moindre participation pour les familles.

autour d'un thème par semaine : "Tous en scènes", "Intervilles", "Capitaine planète" et "Science et connaissance".

Un partenariat avec la maison de retraite "Les Aulnes" de Sainte-Marguerite a permis la mise en place d'activités diverses (visionnage de diaporamas montrant "Saint-Dié-Des-Vosges pendant **les années 1900**" suivi d'un échange ; la lecture de contes par les résidents et les chants et un loto renforçant les échanges intergénérationnels.



## Association ELAN

1620, Chemin des Goutys  
88100 NAYEMONT LES FOSSES

Tél. : 03.29.55.59.32

Portable : 06.28.32.20.68

Courriel : elan.nayemont@orange.fr

<http://association-elan.fr>

## Information

Le centre de loisirs spécial "ski" aura lieu de 13 au 17 février 2012 (places limitées)

**INSCRIVEZ-VOUS VITE !**

## Les chasseurs

**L**e 25 septembre, jour de l'ouverture de la chasse, la météo est de la partie. Au lever du jour, ils étaient prêts au point de rassemblement, **impatiens d'aller observer le gibier et,** bien sûr, d'en faire une sélection car on

ne peut pas trop le laisser se reproduire, **nous aurions d'énormes dégâts.**

Ils sont 11 à chasser sur notre territoire qui comporte 130 ha de terrains communaux et 150 ha de terrains privés.



Régulièrement, ils chassent les samedis et les dimanches matin. La fédération leur a alloué 16 bracelets de chevreuils et 11 bracelets de sangliers, moyennant finance bien entendu. À fin novembre, leur palmarès est de 9 chevreuils, 7 sangliers et quelques renards qui ne font pas l'objet de pose de bracelet.

**Au cours d'une battue, ils ont aperçu un cerf,** ce qui est très rare sur notre commune. Le président de la société demande aux propriétaires de chiens de **ne pas les laisser divaguer afin d'éviter de déranger les animaux.**

Bonne continuation et bonne chasse.

Les 11 chasseurs de l'association de Nayemont les Fosses

# Les écoles

## Remise de cadeaux aux CM1 et CM2

L'année scolaire s'est terminée au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Nayemont les Fosses - Pair et Grandrupt par une remise de cadeaux aux élèves de CM1 et CM2.

Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet, René BASTIEN, Maire de Pair et Grandrupt et Vice-Président du RPI, accompagné de Jean-Claude ANDRÉ, adjoint à Nayemont les Fosses et représentant Patrice FÈVE, Président

du RPI, sont venus à l'école de Pair et Grandrupt pour remettre aux élèves de CM2 qui ont fait leur rentrée au collège en septembre une très grande image d'Épinal sur le thème des droits de l'enfant.



Un recueil de neuf contes de Perrault, offert par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a été remis aux élèves de CM1. Cette action s'est inscrite dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme par le biais de l'opération "un livre pour l'été".

Les heureux récipiendaires

## Semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût, les enfants de l'école des Basses-Fosses se sont rendus à la ludothèque de Saint-Dié des Vosges pour participer à divers ateliers sur le goût dans le but de découvrir les saveurs, et notamment distinguer le sucré et le salé.

A cette occasion, Marie-France, Frédérique et Gladys, les animatrices de la ludothèque, ont pris en charge les enfants autour de nombreux jeux sur l'alimentation. Pour finaliser le projet, elles ont offert, en partenariat avec l'école, un goûter ludique et gourmand !



Les enfants, heureux de participer à la semaine du goût

# Informations pratiques

## Horaires d'ouverture

### Bibliothèque

Mardi : 17<sup>h</sup>00 - 18<sup>h</sup>30  
Mercredi : 16<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30  
Samedi : 10<sup>h</sup>00 - 11<sup>h</sup>30

Fermeture du 19 décembre 2011  
au 02 janvier 2012 inclus.

### Mairie

Mercredi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00  
Jeudi : 17<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>00  
Samedi : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00  
Fermeture les samedis 24 et 31  
décembre 2011. Permanence  
le 31 de 10<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>00 pour les  
inscriptions sur les listes électorales.



Mairie de Nayemont les Fosses  
**150, Allée de la Mairie**

88100 NAYEMONT LES FOSSES

 03.29.56.20.42

 03.29.55.23.44

 nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



 03.29.51.71.87



## Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>00

14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30

09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>00 - 17<sup>h</sup>30

## Numéros utiles

Samu : 15                      Gendarmerie : 17

Pompiers : 18                EDF : 0810.333.088

Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



## Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08<sup>h</sup>30 - 12<sup>h</sup>00 et 14<sup>h</sup>30 - 19<sup>h</sup>30

Samedis : 09<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00 et 15<sup>h</sup>00 - 19<sup>h</sup>00

Dimanches et jours fériés : 10<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>00

Le ramassage des ordures ménagères du jeudi 17 mai 2012 (Ascension) sera reporté au samedi 19 mai 2012.

Le CCAS de la commune et l'association ELAN invitent tous les habitants âgés de plus de 60 ans à partager la galette des rois le mardi 10 janvier 2012 à 15<sup>h</sup>00 au Centre de Loisirs des Goutys. Venez nombreux pour un après-midi convivial.

## Horaires des écoles



Nayemont centre :

08<sup>h</sup>25 - 11<sup>h</sup>15 et 13<sup>h</sup>35 - 16<sup>h</sup>45

Basses-Fosses :

08<sup>h</sup>15 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>45 - 16<sup>h</sup>40

Pair et Grandrupt :

08<sup>h</sup>05 - 11<sup>h</sup>20 et 13<sup>h</sup>55 - 16<sup>h</sup>40

## En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :

 03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :

 03.29.56.38.76

François DURAIN :

 03.29.56.18.82

# Bonnes fêtes à tous...